PORTALBAN TOURISME

Assemblée générale ordinaire

28 avril 2022

à la salle communale à l'école de Delley-Portalban.

Contenu :

- **Convocation à l'assemblée générale**
- **Procès-verbal de la dernière assemblée générale**
- **Comptes 2021**
- **Budget 2022**

Portalban Tourisme
Rte du Lac 23, 1544 Gletterens 026 667 10 30
www.portalbantourisme.com

Gletterens, 6 avril 2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à prendre part à :

L'assemblée générale ordinaire de Portalban Tourisme qui se tiendra le :

Jeudi 28 avril 2022 à 19h00 à la salle communale à l'école de Delley-Portalban.

Ordre du jour statutaire

1. Salutations
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport du Président
4. Approbation des comptes 2021
5. Rapport des vérificateurs
6. Présentation du budget 2022
7. Election du Président
8. Approbation de la convention entre l'OT d'Estavayer-le-Lac et Portalban Tourisme
9. Divers

L'assemblée sera suivie d'une collation au restaurant Le Vieux Four.

Dans l'espoir de vous saluer nombreux à cette occasion, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Portalban Tourisme

Daniel Waser
Président

Christophe Ducommun
Secrétaire

Route du Lac 23, 1544 Gletterens, 026 667 10 30
www.portalbantourisme.com

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2021
Vote par correspondance – COVID 19

Ordre du jour statutaire

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2020
3. Rapport des vérificateurs
4. Budget 2021
5. Nomination de deux nouveaux membres au comité
6. Divers

En préambule et pour rappel

En raison de la pandémie et des mesures sanitaires liées à cette situation, Portalban Tourisme a décidé que la 52ème Assemblée générale ne se tiendra pas en présentiel mais par le biais d'un vote par correspondance pour les différents points figurant à l'ordre du jour.

Le délai pour la remise des cartes de vote était fixé au 31 octobre 2021. 24 bulletins de vote ont été reçus à cette date.

Dès lors, le procès-verbal des décisions peut être établi.

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 septembre 2020 est approuvé à la majorité dont 1 abstention.

2. Comptes 2020

Les comptes 2020 qui étaient annexés à la convocation ont été acceptés à la majorité dont 1 refusé.

Question de Monsieur Décrevel :
Le four à pain n'ayant pas fonctionné, est-il possible de connaître les détails de cette dépense ?
Réponse de Portalban Tourisme :
Voici le détail de cette dépense :

Provision pour travaux futurs	3'000.00
Ramonage	169.05

3. Rapport des vérificateurs

La Commission de vérification, composée de M. Bernard Dubey et M. Jean-Luc Chanex, s'est réunie le 20 mai 2021 avec le président et le caissier. Selon le rapport joint à la carte de vote, la Commission de vérification propose d'accepter les comptes 2020 tels que présentés et de lui en donner décharge.

Le rapport des vérificateurs est approuvé à la majorité dont 1 abstention.

4. Budget 2021

Le budget 2021 est accepté à la majorité dont 2 refusés.

Remarque de Monsieur Décrevel :
Je refuse le budget 2021 car je trouve un peu risible de le faire voter en fin d'année et en même temps que les comptes. Pour moi cela n'a aucun sens.

Réponse de Portalban Tourisme :
Nous comprenons très bien la remarque de M. Décrevel, mais le budget a été établi en fin d'année 2020. On espérait pouvoir faire notre Assemblée plus vite mais suite aux mesures sanitaires prises nous n'avons pas pu la faire avant.
De plus, l'Assemblée n'a pas de compétence décisionnelle sur le budget selon les statuts de Portalban Tourisme (cf. Art. 15).

5. Nomination de deux nouveaux membres au comité

M. Sébastien Ney en tant que représentant du Conseil Communal de Delley-Portalban en remplacement du conseiller sortant en accord avec la commune.

M. Sébastien Ney est nommé à la majorité dont 1 abstention.

M. Jean-François Perriard en tant que membre du comité pour son engagement précédent pour Portalban Tourisme.

M. Jean-François Perriard est nommé à la majorité dont 2 refusés, 2 abstentions et 1 blanc

Autres propositions : Alexandre Dubey, Romuald Müller et Anne Kummli.

Question de Monsieur Décrevel :
J'ai de la peine à comprendre votre vision quant au nombre de membres composant le comité. Une année vous augmentez, pour redescendre et à nouveau augmenter. Cette manière de fonctionner pourrait faire penser que le nombre de membres au comité dépend des candidats que vous avez à proposer. Cependant, j'approuve les deux candidats que vous

proposez et je vous soumets un candidat afin d'avoir un nombre impair au comité. Comment allez-vous proposer aux membres cette proposition ?

Réponse de Portalban Tourisme :
Pour rappel les statuts prévoient un comité composé de 7 à 11 membres. Cela faisait plusieurs années que PT recherchait de nouveaux membres et en fin 2018 début 2019, 3 personnes ont été intéressées à rejoindre le comité de PT et ont été nommées lors de l'AG 2019. En 2020, nous avons dû faire face à 4 démissions. Nous sommes contents de voir aujourd'hui que 3 propositions ont été faites. Nous allons donc convoquer ces personnes afin de connaître leurs intérêts ou non à intégrer le comité de Portalban Tourisme.

6. Divers

Demande de Mme Vogler :
De refaire le chemin pédestre/vélo entre Portalban et Cudrefin

Réponse de Portalban Tourisme :
Cette remise en état du chemin dépend essentiellement de la volonté du Comité de gestion de la Grande cariçaie.

Daniel Waser
Président

Christophe Ducommun
Secrétaire

Gletterens, novembre 2021

PORTALBAN TOURISME

BILANS AU 31 DECEMBRE 2020 ET 2021

Désignation	2020	2021
	Fr.	Fr.
ACTIF		
Caisse Four à pain	575.95	1,047.30
CCP 10-11893-1	43,310.90	20,732.40
Raiffeisen 26131.48	58,437.70	58,479.26
BCF 30 01 149.240-09	54,419.30	59,406.40
BCF 14.50.054589-09	59,577.70	59,595.05
BCF 14.10.055413-04	148,302.25	359,505.75
Raiffeisen 30651	200.00	200.00
Débiteurs	0.00	3,000.00
Impôt anticipé à récupérer	16.25	16.25
Autres actifs transitoires	82,519.75	1,230.85
TOTAL DE L'ACTIF	**447,359.80**	**563,213.26**
PASSIF		
Passifs transitoires	22,083.75	20,019.90
Fonds prest. en fav. des hôtes (TS)	270,000.00	370,000.00
Fonds Four à pain	23,000.00	26,000.00
Capital	132,276.05	147,193.36
TOTAL DU PASSIF	**447,359.80**	**563,213.26**
REPARTITION DU BENEFICE		
Excédent produits de l'exercice	110,177.88	114,917.31
./. Attribution/diminution Fonds réserves des hôtes	(100,000.00)	(100,000.00)
Excédent produits selon cpte d'expl.	10,177.88	14,917.31
Capital au 01.01.	122,098.17	132,276.05
Capital au 31.12.	**132,276.05**	**147,193.36**

Certifié conforme :

Delley, le 13 mars 2022/ C.D. **PORTALBAN TOURISME**

PORTALBAN TOURISME

COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA PERIODE
DU 01.01.2021 AU 31.12.2021

D é s i g n a t i o n	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Budget 2022
PRODUITS	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Perception taxes cantonales	168,919.15	165,000.00	171,308.05	33,000.00
Cotisations des membres actifs	19,080.00	20,000.00	18,360.00	18,300.00
Recette Four à pain Portalban	0.00	0.00	7,288.00	7,600.00
Intérêts bancaires	94.13	100.00	58.91	100.00
	188,093.28	185,100.00	197,014.96	59,000.00
CHARGES				
Participation à la commission de Marketing Régionale	-10,000.00	-10,000.00	-10,000.00	0.00
Relations publiques/site internet	-878.60	-5,000.00	-390.10	-3,000.00
Frais divers de promotion	-500.00	-5,000.00	-200.00	-2,000.00
Traitement du personnel administratif	-11,234.40	-12,000.00	-11,232.00	-11,300.00
Traitement du personnel d'entretien	-20,000.00	-20,000.00	-20,000.00	0.00
Participations communales	6,000.00	6,000.00	6,000.00	6,000.00
Cotisations AVS, AI, APG, AC, MAL., ACC.,…	-1,932.50	-2,000.00	-1,953.10	-2,000.00
Frais de ports, taxes CCP, tél.	-3,129.50	-4,000.00	-3,045.70	-3,450.00
Fournitures de bureau	-806.30	-2,000.00	-1,524.20	-1,700.00
Entretien machine de bureau + achat	-1,680.25	-1,700.00	-1,569.85	-1,700.00
Assurances RC et Acc. Collective	-422.65	-500.00	-380.35	-400.00
Cotisations aux associations	-480.00	-500.00	-480.00	-400.00
Frais de réceptions, délégations, représentations	-4,159.10	-5,000.00	-4,535.00	-4,500.00
Frais encaissement UFT	-5,083.65	-5,000.00	-5,139.35	-1,000.00
Prestations d'animations	-1,500.00	-3,000.00	-1,000.00	-13,000.00
Marché d'été Portalban	0.00	0.00	0.00	-5,000.00
Animation estivale	0.00	-5,000.00	-400.00	-13,000.00
Prestations d'équipements, achat machines et matériel	-513.00	-2,000.00	-3,500.00	-500.00
Chemins pédestres fournitures	0.00	-2,450.00	0.00	0.00
Fournitures fleurs et divers	-3,198.60	-10,000.00	-2,896.35	0.00
Frais d'exploitation Four à pain Portalban	-3,169.05	-5,000.00	-4,816.65	-3,000.00
Participation à l'exploitation du site lacustre Gletterens	-15,000.00	-15,000.00	-15,000.00	-15,000.00
Participation réfection toiture du Village lacustre	0.00	0.00	0.00	-20,000.00
Equipement sports et loisirs	0.00	-5,000.00	0.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	-227.80	-50.00	-35.00	-50.00
	-77,915.40	-114,200.00	-82,097.65	-95,000.00
EXCEDENTS DE PRODUITS	**110,177.88**	**70,900.00**	**114,917.31**	**-36,000.00**

Delley, le 13 mars 2022 / C.D.